



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Mardi 8 avril 2025 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée - www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 6 février 2025 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration générale

- a. Retrait de la délibération n°2025-02-06-1a portant organisation d'un référendum local sur le promontoire et la promenade du Front de mer de Vias plage
- b. Lancement de la procédure DSP Fourrière automobile
- c. Organisation de la surveillance des baignades et des activités nautiques – Signature de la convention pluriannuelle – SDIS 34

2) Finances

- a. Compte de gestion 2024 du budget principal de la commune
- b. Compte de gestion 2024 du budget annexe du Théâtre de l'Ardaillon
- c. Compte Administratif 2024 du budget principal de la commune
- d. Compte Administratif 2024 du budget annexe du Théâtre de l'Ardaillon
- e. Affectation de résultat de fonctionnement 2024 du budget principal de la commune
- f. Affectation de résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe du Théâtre de l'Ardaillon
- g. Budget Primitif 2025 de la commune
- h. Budget Primitif 2025 du Théâtre de l'Ardaillon
- i. Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2025
- j. Subventions au CCAS et au Théâtre de l'Ardaillon
- k. Subventions accordées à diverses associations
- l. Subvention accordée à l'association Boule Joyeuse
- m. Subvention accordée à l'association Chats viassois
- n. Subvention accordée à l'association Club du 3^{ème} âge
- o. Subvention accordée à l'association Comité des Fêtes
- p. Subvention accordée à l'association FNACA
- q. Subvention accordée à l'association Le Fil rouge
- r. Subvention accordée à l'association PAVIDOC
- s. Subvention accordée à l'association Saint Hubert Club viassois
- t. Subvention accordée à l'association Tennis Club viassois

- u. Subvention accordée à l'association UNC
- v. Subvention accordée à l'association Vias en Jazz
- w. Subvention accordée à l'association Vias Trail Running
- x. Subvention accordée à l'association Walking Foot
- y. Fixation des taux d'imposition directs locaux
- z. Ajout d'un tarif pour le prêt de microphones

3) Urbanisme

- a. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- b. Transfert des voies et des équipements communs du lotissement la Rose des Vents dans le domaine public communal
- c. Convention de versement des participations financières au titre de la réalisation des équipements publics d'eau potable sur la ZAC Fontlongue

4) Ressources Humaines

- a. Contrat d'assurance des risques statutaires
- b. Création d'emplois non permanents – saison 2025
- c. Modification du tableau des effectifs
- d. Rapport Social Unique 2023

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 26 mars 2025.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature